

LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE : LE COTENTIN INNOVE ET ADAPTE SON OFFRE POUR SÉDUIRE LES VISITEURS

Mercredi 9 juin, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin et PDG de l'Office de Tourisme du Cotentin a présenté les nouveaux outils d'attractivité touristiques qui seront déployés pendant la période estivale aux côtés de Manuela MAHIER, Maire de La Hague et V-P en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin, de Odile THOMINET, V-P en charge de la Valorisation du Patrimoine et des Equipements touristiques et de loisirs et de la Maire déléguée d'Urville-Nacqueville, Thérèse LESEIGNEUR-COURVAL.

La destination Cotentin a encore une belle carte à jouer en 2021 ! La nature,

le grand air, les activités nautiques ou encore des sentiers de randonnées aux paysages incomparables sont autant d'atouts portés par la marque de destination « Unique par Nature ». Un message qui trouve tout son sens à l'ouverture d'une saison estivale où les Français vont privilégier la France comme destination en s'éloignant des grandes agglomérations.

En raison d'une situation sanitaire toujours incertaine au fur et à mesure des mois passés, les touristes ont bouleversé leurs habitudes de consommation et optent pour :

- Une réservation de dernière minute et un achat en ligne ;
- De courts séjours de proximité (locatourisme) ;
- Le besoin d'avoir l'assurance du respect des mesures sanitaires ;
- Une reconnexion avec la nature avec des activités de plein air et l'accès à de grands espaces ;
- Un tourisme itinérant doux (à pied et à vélo) ;
- L'authenticité et la consommation éco-responsable.

« Nous avons un des plus beaux territoire au monde et nous pouvons en être fiers. De nos plages étendues en passant par le sentier des Douaniers ou nos paysages bocagers, le Cotentin possède une identité forte et unique. La mer, le littoral et le nautisme sont des enjeux essentiels pour le rayonnement et le développement économique de

notre territoire. Dans le contexte que nous connaissons actuellement, nous devons valoriser ces atouts", souligne le Président de l'agglomération et PDG de l'Office de Tourisme, David MARGUERITTE. "Nous l'avons vu lors de l'été 2020, le Cotentin séduit de nombreux touristes. Il nous faut donc amplifier le travail effectué ces dernières années pour proposer de nouvelles expériences aux visiteurs avec des services adaptés aux évolutions de consommation".

Des offres en lignes pour séduire une clientèle individuelle

Le Cotentin a la chance de disposer d'une filière de professionnels du tourisme particulièrement bien représentée et de qualité. Il revient à l'Office du Tourisme de la mettre en valeur et de la soutenir.

Pour répondre aux nouveaux comportements des consommateurs individuels et la préparation en ligne des séjours, l'Office de Tourisme a mis en place une stratégie, en lien avec les professionnels du tourisme, pour promouvoir la destination Cotentin. Ce plan d'action s'appuiera sur une campagne de communication digitale diffusée sur les réseaux sociaux et par des newsletters. Photos et vidéos reprenant le #ExpériencesEnCotentin vont permettre de générer du flux sur le site encotentin.fr et de stimuler la réservation pour découvrir notre destination.

Pour rappel, l'Office de Tourisme propose déjà la billetterie en ligne afin de faciliter la réservation aux visites guidées, randonnées, sorties natures, etc., proposées dans les Bureaux d'Information Touristique

Une innovation digitale pour être au plus près des vacanciers

L'ère du tout numérique implique une évolution des attentes des vacanciers. Ceux-ci doivent pouvoir bénéficier d'une information pratique et accessible rapidement où qu'ils soient.

L'application « Bonjour Nestor »

L'Office de Tourisme a ainsi développé l'application "**Bonjour Nestor**". Celle-ci permettra au résident comme au touriste en séjour de connaître en temps réel depuis son smartphone, l'ensemble de l'offre touristique disponible avec sa temporalité, sa localisation et en adéquation avec le profil de l'utilisateur. Concrètement, un touriste situé à Saint-Vaast-la-Hougue un jeudi à 11h45 se verra proposer en priorité une offre de restaurants ouverts au plus proche de sa localisation avec la possibilité de filtrer plus finement selon ses goûts. Plus tard dans la journée, ce sont des offres d'activités ou de visites qui lui seront proposées avec la possibilité d'être guidé jusqu'à l'adresse précise.

Des webcams sur les lieux stratégiques touristiques

7 webcams, dont 6 appartenant à l'Office de Tourisme, sont actuellement déployées sur le territoire. Elles maillent le littoral, de la côte Ouest (la Hague et les Pieux) à la côte du Val-de-Saire. Elles sont toutes situées à des points stratégiques et offrent un intérêt touristique majeur : La plage de Scioto, l'École de Surf de Siouville-Hague, la plage de Vauville, Le port de Goury, La Base Nautique d'Urville-Nacqueville, le Port Chantereyne et tout dernièrement l'Anse du Brick avec l'installation d'une webcam de dernière génération au restaurant La Maison Rouge. D'autres

sites majeurs seront investis prochainement.

Information touristique : une nouvelle approche et des lieux adaptés aux estivants

Pour s'informer sur les activités touristiques, les Bureaux d'Information Touristique ne sont plus nécessairement privilégiés par les vacanciers. Face à ce constat, l'Office de Tourisme reconduit du 5 juillet au 27 août le dispositif déployé l'été dernier avec des accueils « Hors les Murs ». Il s'agit d'aller à la rencontre des touristes là où ils se trouvent et là où ils sont les plus nombreux : marchés, fêtes locales, spots touristiques très fréquentés, biscuiteries, etc. L'an passé, près de 300 personnes avaient ainsi pu être informées.

En parallèle, l'Office de Tourisme poursuit la phase de modernisation de ses Bureaux d'Information Touristique autour du concept aux couleurs du « Cotentin unique par nature ». 7 Bureaux d'Information Touristique permanents sont ainsi implantés à : Carteret, Port-Bail-sur-Mer, Goury-Cap de la Hague, Cherbourg-en-Cotentin, Barfleur, Saint-Vaast-la-Hougue et Valognes.

Des Bureaux d'Information Touristiques saisonniers sont également déployés sur le reste du territoire :

- **Du 1^{er} juin au 30 septembre**
Bricquebec, du vendredi au mardi de 10H à 12H30 et de 14H à 18H,
Quettehou, du vendredi au mardi de 9H30 à 12H et de 14H à 18H,
Saint-Sauveur-le-Vicomte : du mercredi au dimanche de 13H à 19H en juin et septembre et 7

jours sur 7 en juillet et août de 13H à 19H,

- **Du 15 juin au 15 septembre**
Sciotot, 7 jours sur 7 de 11H à 13H00 et de 14H à 19H, uniquement le week-end en septembre
- **Du 1^{er} juillet au 31 août**
Quineville, du mercredi au dimanche de 11H à 13H et de 14H à 18H30,
- **Du 10 juillet au 22 août**
Barneville plage avec le kiosque 7 jours sur 7.

Des partenariats innovants en matière d'information touristique sont également mis en place à Saint-Sauveur-le-Vicomte avec une présence dans le musée Barbey d'Aureville et à Barneville-Plage avec une collaboration avec l'animation de plage Côtes actives.

Le nautisme : atout majeur de la saison estivale

Avec 17 bases nautiques, des kilomètres de plages et six ports de plaisance, la mer est l'un des principaux atouts touristique du Cotentin. La Communauté d'agglomération a choisi d'en faire la deuxième filière majeure de sa stratégie de développement touristique.

Le point d'orgue de la saison estivale sera l'arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg du 7 au 15 août. Presque centenaire, cette régates mythique est l'un des plus grands événements nautique du monde avec près de 400 navires regroupant les stars internationales de la discipline et les amateurs les plus aguerris.

D'autres événements nautiques viendront également ponctuer l'été :

- Du 7 au 10 juillet : le Tour Voile entre Saint-Vaast-la-Hougue et Dielette ;
- Du 10 au 16 juillet : 3 étapes du Tour des ports de la Manche : Barneville-Carteret – Dielette – Cherbourg en Cotentin– St Vaast la Hougue ;
- Du 18 au 21 août : Championnat d'Europe de kayak de mer (Ocean Racing) à Cherbourg-en-Cotentin.

Par ailleurs, tout au long de l'été, les bases nautiques seront mobilisées pour vous permettre de découvrir toutes les pratiques possibles et quel que soit votre niveau : surf, kayak, aviron, kite, voile, etc. Le Skim School Tour en collaboration avec le Mauna Kea proposera également des journées d'initiations gratuites au skimboard le 13 juillet à Réville ; le 28 juillet à Quinéville et le 2 août à Denneville de 10h à 18h.

Le Cotentin : terre de randonnée

La randonnée est l'une des pratiques touristiques les plus recherchées par les touristes. Que cela soit de la promenade de quelques km au trail le plus sportif ou à la randonnée en autonomie de plusieurs jours, le Cotentin est un formidable terrain de jeu.

Dans sa stratégie de développement touristique, l'agglomération du Cotentin a choisi d'en faire une filière majeure de développement. Au total, 640 km d'itinéraires sont entretenus et aménagés par l'agglomération du Cotentin. Objectif : permettre une continuité des tracés et une facilité d'accès pour les randonneurs.

Afin de garantir cette continuité de cheminement, deux passerelles ont

été construites le long du GR®223 et du Sentier du littoral :

- sur la commune du Rozel, une passerelle a été posée en septembre 2020 au-dessus du cours d'eau Le But ;
- sur la commune de La Hague, dans la commune déléguée d'Urville-Nacqueville, la passerelle a été placée en mars 2021 au-dessus du cours d'eau Le Caudar.

Ces aménagements offrent une qualité de randonnée sécurisée aux randonneurs, et améliore ainsi l'expérience de cette pratique dans le Cotentin.

Pour retrouver tous les itinéraires identifiés par l'Office de Tourisme, la collection des topoguides du Cotentin continue s'étoffer avec la récente livraison de celui des sentiers du cap de Barfleur aux plages du D-Day. Cette nouvelle édition vient compléter les 5 autres déjà existantes.

Chacun peut télécharger gratuitement les fiches itinéraires de ces topoguides : www.encotentin.fr/aventure/randonnee/s/circuits

De même, avec l'application [cirkwi](#), l'ensemble des itinéraires sont disponibles sur votre smartphone.

PRATIQUE

Contacts et informations sur : contact@ot-cotentin.fr
www.encotentin.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les brochures de l'Office de Tourisme sont consultables et téléchargeables en ligne : www.encotentin.fr/pratique/brochures